

Dominique **DELBOUIS**
Coordinateur **FO**
Airbus Groupe

à

Catherine **DELMOTTE**
HO Employees Relations
& Social Policy
Airbus France

Objet : classifications et gestion des carrières

Madame,

Nous faisons suite à la demande formulée par l'organisation syndicale CFE-CGC concernant l'ouverture de négociations relatives au système de classifications et à la gestion des carrières.

Le syndicat **FO** tient à rappeler que ces sujets font l'objet de réclamations récurrentes et convergentes de la part de nos représentants comme de nos collègues sur le terrain. A de nombreuses reprises, **FO** a attiré l'attention de la Direction sur certaines difficultés rencontrées depuis la mise en œuvre du nouveau système de classification en 2022.

Nous insistons notamment sur :

- la nécessité de prendre en compte plus rapidement les changements d'activités significatifs.
- le besoin de reconnaître l'expérience dans les parcours professionnels, la nécessaire transparence et de traçabilité dans les évolutions du référentiel emploi.
- la nécessité de transparence et de traçabilité dans l'évolution du référentiel emploi.

Nous avons obtenu de votre part courant 2024 un accord de principe, pour ouvrir des discussions dès le premier semestre 2025 sur la mise en œuvre de la classification en lien avec la gestion des emplois. (voir Tract du 17 octobre 2024) Nous réitérons donc cette demande constatant les dysfonctionnements actuels et l'éloignement des engagements que nous avons pris ensemble en 2022.

Nous profitons également de ce courrier pour attirer votre attention sur l'adoption par le Sénat du projet de loi portant sur l'emploi des salariés expérimentés et l'évolution du Dialogue Social. Ce sujet sera sans nul doute pour **FO** un thème majeur de négociation dans les mois à venir afin de mieux reconnaître et d'accompagner le parcours professionnel des salariés expérimentés.

C'est d'ailleurs pour nous tous les ans un enjeu majeur de négociation lors de nos négociations annuelles obligatoires.

Le syndicat **FO** appelle donc la Direction à tenir ses engagements et à inscrire sans délai dans un premier temps le thème de la classification et de la gestion des emplois à l'agenda social. Une évolution du système est indispensable si l'on veut un Dialogue Social fidèle à l'esprit réformiste et constructif que nous défendons depuis plusieurs décennies.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Dominique DELBOUIS



Coordinateur FO Airbus